

Demande reçue le : _____

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du requérant : _____

Êtes-vous le propriétaire ? Oui Non

(Si vous n'êtes pas le propriétaire, vous devez nous présenter une procuration)

Adresse postale : _____

Téléphone (résidence) : _____

Téléphone (travail) : _____

Téléphone (autres) : _____

Adresse courriel : _____

IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT

Adresse des travaux : _____

Numéro(s) de lot(s) : _____

Est-ce un terrain situé en bordure d'un cours d'eau, d'un lac ou d'un milieu humide ? Oui Non

DESCRIPTION DU PROJET

Coût approximatif des travaux de construction : _____

Date prévue du début des travaux de construction : _____

Date prévue de la fin des travaux de construction : _____

Description : _____

PROJETS VISÉS, OBJECTIFS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Projets visés

Tout projet de lotissement qui n'est pas contiguë à une rue publique ou à une rue privée existante est assujéti au présent règlement.

Objectifs

- Assurer l'arrimage entre les projets de développement.
- Planifier des réseaux routiers et cyclables.
- Assurer un tracé de rues fonctionnel.

Critères d'évaluation

- Privilégier un tracé de rues qui offre des accès aux secteurs existants et aux futurs développements.
- Limiter les tracés de rue linéaires.
- Limiter la création de terrains transversaux.
- Limiter les tracés de rue se terminant en cul-de-sac.
- Prévoir une voie collectrice reliant chaque projet de développement.
- Favoriser la création de réseaux cyclables et piétonniers.
- Limiter la longueur des îlots.
- Limiter la création d'îlots de formes identiques.



LISTE DE VÉRIFICATIONS

- Le formulaire dûment complété
- Un exemplaire du plan de lotissement, **À L'ÉCHELLE**, du projet projeté ainsi que sa version électronique en format PDF.

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE (2018)

DATE DE DÉPÔT DE LA DEMANDE DÛMENT COMPLÉTÉE	CCU 19 H	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 19 H 30
5 décembre 2017 à 12 h	9 janvier	15 janvier
9 janvier, à 12 h	23 janvier	5 février
6 février, à 12 h	20 février	5 mars
13 mars, à 12 h	27 mars	9 avril
10 avril, à 12 h	24 avril	7 mai
8 mai, à 12 h	23 mai	4 juin
5 juin, à 12 h	19 juin	2 juillet
10 juillet, à 12 h	24 juillet	6 août
14 août, à 12 h	28 août	10 septembre
4 septembre, à 12 h	18 septembre	1 ^{er} octobre
9 octobre, à 12 h	23 octobre	5 novembre
6 novembre, à 12 h	20 novembre	3 décembre

Tout citoyen qui le désire peut se présenter devant le CCU pour expliquer sa demande. Ce comité n'a aucun pouvoir décisionnel, reste impartial lors des représentations et formule une recommandation au Conseil municipal.

Par la présente, je déclare avoir pris connaissance de ce document et des informations s'y rapportant.

Signature : _____ Date : _____